MÉDÉA

Le logement social, un sujet épineux

Le logement reste incontestablement le dossier qui fait couler le plus d'encre. Cependant, et dans ce sens, 2014 aura fait beaucoup d'heureux à Médéa et apparemment, ce n'est pas fini !

Une opération de notification de logements sociaux locatifs (LSL) est lancée dans le cadre de l'instruction interministérielle portant pré-affectation des logements dont le taux de réalisation a dépassé les 60%.

Ainsi quelque 413 décisions d'octroi sont en cours de communication aux demandeurs sélectionnés par la commission de distribution de logements de la commune de Médéa. Cette dernière compte 23 000 demandeurs de logements qui ont souscrits à cette formule, soit le LSL. D'autre part, ce premier contingent représente une partie d'un programme lancé et qui est en cours de réalisation : il englobe 1375 logements sociaux.

Il est très important de signaler et de faire remarquer que les opérations de distribution de ce type de logement pour l'année 2014 dans le chef-lieu de la wilaya n'ont généré aucune réaction de protestation et tout s'est passé dans le calme, ce qui n'était pas de coutume. D'après le chef de daïra, Mahmoud Nidal Berrached, la démarche préconisée, et qui a démarré en 2011 déjà, a apporté ses fruits. Laquelle démarche avait été approuvée après sa soumission à l'appréciation du ministre de l'Habitat d'alors.

Ainsi, les demandes émises ont permis de constituer une base de données puis ont été hiérarchisées selon leur date de dépôt avant d'être informatisées et soumises à une enquête minutieuse selon moult paramètres et conditions. Il est bien évident que la tâche était loin d'être facile particulièrement au stade du filtrage où il a fallu contrôler quelque 100.000 documents avec tous les aléas que cela suppose.

Mais l'étape la plus judicieuse était, toujours selon notre interlocuteur, incontestablement celle de l'affichage de la liste détaillée des postulants (photo y compris) et qui était accessible à tout le monde via la toile.

Cette démarche a contribué à décourager cupidité et complaisance, à affiner l'investigation dans un but d'équité, mais aussi et surtout à mettre les citoyens concernés en confiance. Dans ce sens, et pour l'année 2014, les services habilités de la daïra, dont le premier responsable, ont eu à leur actif 12761 opérations de réception.

De surcroît, et s'agissant cette fois-ci de la résorption de l'habitat précaire (RHP), cette approche a permis la récupération de 19 sites qui vont servir entre autres à l'implantation de diverses infrastructures à savoir des structures sanitaires, culturelles, éducatives, sociales, ... d'intérêt public.

M. L.

TARIK-IBN-ZYAD (AÏN DEFLA)

Des habitants revendiquent le départ de l'exécutif communal

Dimanche, dès le début de la matinée, des dizaines de citoyens se sont regroupés devant le siège de l'APC et ont procédé à sa fermeture.

Selon les informations que nous avons pu avoir, les contestataires reprochent aux élus de n'avoir pas honoré les engagements et les promesses qu'ils ont faits lors de la campagne électorale qu'ils ont menée. Ils reprochent à l'exécutif de n'avoir rien fait pour le développement de la commune et d'avoir attribué les postes de travail sur la base d'un clientélisme outrageant.

En plus de ces griefs, les contestataires ont exigé des aides à l'habitat rural, et ce, à l'intérieur du périmètre urbain.

Contacté par téléphone, selon d'autres sources, le chef de l'exécutif communal avance que les instigateurs de ce mouvement de contestation sont certains locataires de locaux commerciaux à qui l'APC doit des arriérés impayés.

Il a fallu l'intervention du chef de la daïra de Bordj Emir-Khaled, territorialement compétente qui a noué le dialogue avec les contestataires pour que ces derniers lèvent le blocus du siège, au milieu de l'après-midi.

Karim O.

Le quatuor auteur de vols de locaux commerciaux par effraction, sous les verrous

Un groupe composé de 4 éléments qui se livrait à des vols par effraction dans des magasins de la ville de Aïn Defla vient d'être arrêté et placé en détention.

C'est à la suite d'une plainte déposée par un citoyen de la ville de Aïn Defla qui a vu son magasin cambriolé et un bon nombre de téléphones portables et de tablettes disparaître, qu'une enquête a été menée par les éléments de la brigade chargée de la répression du banditisme. Selon des sources dignes de foi, c'est grâce aux empreintes digitales sur le lieu du vol qu'un des auteurs a pu être identifié, localisé, puis interpellé.

En poussant leurs investigations, les policiers ont pu identifier les 3 autres membres du groupe. On ajoute que les produits du vol étaient écoulés dans les méandres du commerce informel à Khemis Miliana, l'un des coaccusés étant natif de cette ville, les autres originaires du chef-lieu de la wilaya de Aïn Defla. Au moment de leur interpellation, toujours selon nos sources, l'un d'eux avait sur lui une fiole contenant un produit hautement hallucinogène et une arme blanche. Présentés dimanche dernier au parquet de Aïn Defla, et après les avoir auditionnés, le magistrat instructeur, les accusant de vols et recel par effraction avec circonstances aggravantes puisque le vol a été commis de nuit, de port d'armes blanches, a placé les 4 individus en détention provisoire.

Karim O.

EN SIGNE DE SOLIDARITÉ AVEC LEURS COLLÈGUES D'ALGER

Sit-in des avocats de Bouira au siège de la cour de justice

Des dizaines d'avocats du barreau de Bouira ont observé, hier, de 10 heures à midi, un sit-in au siège de la cour de Bouira, en signe de solidarité avec leurs collègues qui ont été malmenés par des policiers la semaine dernière à Alger.

D'après la bâtonnière du barreau de Bouira, Me Sidhoum Ouafia, «cette action est organisée en signe de solidarité avec nos collègues d'Alger qui ont été malmenés par des policiers et embarqués alors qu'ils portaient la carte professionnelle d'avocat dans laquelle il est clairement écrit que les autorités civiles et militaires sont invitées à faciliter la tâche au porteur de cette carte».

Me Sidhoum rappelle que les robes noires doivent être respectées partout en Algérie et demande aux responsables de la DGSN de donner des instructions aux policiers afin de respecter les avocats.

Cela dit, et concernant les auteurs de l'agression dont ont été victimes les avocats dans l'enceinte même de la cour d'Alger, la semaine dernière, et même si la DGSN avait déjà présenté officiellement ses excuses et pris la décision de muter les trois policiers, Me Sidhoum dira que la décision de porter plainte ou non sera décidée par le bureau national des avocats.

Y. Y.

BLIDA

20 kilogrammes de kif et 2 026 comprimés psychotropes saisis

Suite à une information faisant état de la présence d'un groupe de personnes sur le point d'effectuer une transaction commerciale dont la marchandise n'était autre que de la drogue, les éléments de la brigade criminelle de la Sûreté de wilaya de Blida ont dressé une souricière qui s'est soldée par l'arrestation de deux individus qui étaient à bord d'une véhicule de marque Hyundai.

Après une minutieuse fouille du véhicule, les policiers ont découvert une quantité de kif traité estimées à 20 kilogrammes dissimulée derrière le système de chauffage du véhicule.

Dans le même sillage, les éléments de cette même brigade ont arrêté une personne à bord d'une voiture de marque Volkswagen Polo, cachant sous ses vêtement 2 026 comprimés psychotropes de marque Rivotril.

Pour les besoins de l'enquête, les trois dealers sont en garde à vue dans les geôles de la police où ils doivent répondre de leurs méfaits dans le but de connaître les ramifications de ce réseau.

M. B.

TIPASA

Démantèlement d'une bande de malfaiteurs

La cellule de communication de la police de la wilaya de Tipasa a rendu public un communiqué faisant état du démantèlement d'un groupe de personnes, qui aurait perpétré un vol dans les ateliers d'une société chinoise de construction.

Dans ce communiqué, il a été précisé que cinq personnes résidant à Tipasa furent interceptées par une patrouille de police en possession de matériaux de construction, volés dans une société chinoise de construction

Les faits remontent à la fin du mois de janvier 2015, lorsque des policiers patrouillant de nuit à travers les rues de Tipasa, exactement sur les hauteurs de la ville, furent attirés par une camionnette à bord de laquelle se trouvaient plusieurs personnes suspectes, âgées de 20 à 28 ans.

Au cours de l'enquête, les cinq personnes suspectes appréhendées ont avoué avoir effectivement volé les matériaux que les policiers ont trouvés en leur possession dans la camionnette.

Présentés devant le juge, les cinq individus ont été placés en détention préventive à la prison de Hadjout.

Houari Larbi